







Caractéristiques des EPI ▼		PROTECTION DE L'OPERATEUR PENDANT LES PHASES DE :				PROTECTION DU TRAVAILLEUR
		PREPARATION/ MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :		NETTOYAGE	
			PULVÉRISATEUR À RAMPE, PULVÉRISATION VERS LE BAS			
			TRACTEUR AVEC CABINE FERMEE	TRACTEUR SANS CABINE		
GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A,B ou C)		Réutilisables	À usage unique (*)	À usage unique (*)	Réutilisables	Réutilisables (**)
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1		EPI vestimentaire ET EPI partiel			EPI vestimentaire ET EPI partiel	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3)						
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166 (CE, sigle 3)						
PROTECTION RESPIRATOIRE demi-masque filtrant anti-aérosol (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque (EN 140) avec filtre anti-aérosol (EN143) de classe P3 ou A2P3 (EN 14387)						

\* Dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation.

Dans le cas d'une application avec tracteur avec cabine, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

\*\* En cas de contact avec la culture traitée

Protendo Extra (AMM 2210742) 125 g/l prothioconazole + 125 g/l tébuconazole, formulation EC. Marque déposée et détenteur homologation : Globachem NV. P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. P308 + P311 En cas d'exposition prouvée ou suspectée : appeler un centre antipoison/un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P410 Protéger du rayonnement solaire. P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 m par rapport aux points d'eau. En cas de ruissellement possible sur la parcelle traitée, prévoir un dispositif végétalisé non traité d'une largeur de 5 mètres par rapport aux points d'eau. SPe3 Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. SPe3 Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi, cf. l'étiquette ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com).

Attention.  

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H361d Susceptible de nuire au fœtus.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques : entraîne des effets néfastes à long terme.  
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Distribué par Belchim Crop Protection, 3 allée des Chevreuils 69380 Lissieu. T. 04 78 83 40 66. [www.belchim.fr](http://www.belchim.fr)  
Agrément NC00838 Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Sept.22